

théories et aux calculs soumis plus tard par l'honorable ministre relativement à la proportion pour ces années. Je dirai : Appliquez à l'émigration qui a eu lieu de 1871 à 1880 le mode de calcul que j'ai appliqué à l'émigration dont j'ai prouvé l'existence de 1881 à 1891 et voici le résultat que vous obtiendrez. L'émigration de 1871 à 1881, avec une population en 1871 de 3,685,000, a été d'environ 337,000. D'après la même échelle de proportion, cela représente environ neuf pour cent, tandis que l'émigration qui a eu lieu pendant la dernière période décennale, en faisant la part de la mortalité, s'élève à 440,000 avec une population de 4,324,000. C'est un peu plus de dix pour cent, de sorte que l'émigration augmente sensiblement malgré tout ce qu'a prétendu l'honorable ministre et cela sans compter les 127,000 immigrants venus au Canada à nos frais et qui nous ont quitté par la suite.

A six heures la séance est suspendue.

Séance du soir.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Lors de la suspension de la séance je venais de signaler trois erreurs graves dans lesquelles l'honorable ministre de la Justice était tombé, à mon avis, en traitant la question extrêmement importante de l'émigration qui s'était produite en Canada durant la dernière période décennale. J'avais fait remarquer qu'il avait commis une très grave erreur en supposant que l'augmentation totale de notre population avait été de 17 pour 100 de 1881 à 1891, lorsque les tableaux de son recensement lui auraient appris, s'il s'était donné la peine de les consulter, que cette augmentation avait été d'à peine 11'66 pour 100, en d'autres termes qu'il avait surestimé d'environ 230,000 âmes l'augmentation. J'avais de plus fait observer qu'il avait complètement omis de mentionner cette partie très importante de l'émigration composée des 886,000 personnes d'origine étrangère venues au Canada, suivant les chiffres fournis par le gouvernement de l'honorable ministre—chiffres publiés par un gouvernement dont il faisait partie—en grande partie aux frais du peuple canadien, et dont 159,000 seulement paraissent maintenant être restées au Canada, et que, partant, 727,000 immigrants venus au Canada en étaient repartis. J'avais enfin signalé la grave erreur dans laquelle il était tombé en donnant au mouvement de la population du Canada vers les Etats-Unis un caractère moins accentué que celui révélé par des renseignements constatés ; que, tandis qu'il le portait à 265,000 âmes, le chiffre véritable,—en faisant la part de la mortalité pour cette période—était de 440,000, ou à peu près, soit 175,000 de plus que le nombre mentionné par lui ; et aussi que cela prouvait d'une manière concluante que l'émigration de la population d'origine canadienne de 1881 à 1891 avait été beaucoup plus forte (suivant le même mode de calcul) que l'émigration de la population d'origine canadienne de 1871 à 1881—fait dont j'aurais pu lui fournir d'autres preuves nombreuses à l'aide des données statistiques des municipalités de nos diverses provinces. L'honorable ministre et ses amis remarqueront que si nous perdons sur notre population d'origine étrangère 727,000 âmes dont nous ne pouvons pas rendre compte, et que, nous perdons de plus 440,000 personnes d'origine canadienne, le total de la perte parfaitement constatée, se compose de ces deux nombres, et s'élève à 1,167,000 en chiffres ronds.

Sir RICHARD CARTWRIGHT.

J'arrive maintenant à une autre partie du discours de l'honorable ministre. Je dirai franchement que, bien qu'il ait très sérieusement dénaturé ce que j'avais dit, bien qu'il ait très mal compris mes remarques, je le disculpe complètement de toute intention de dénaturer le sens de mes paroles. Il avait évidemment lu rapidement les comptes rendus de mon discours, lorsqu'il a dit que j'avais estimé à un million et demi la perte de notre population d'origine canadienne. Je n'ai jamais cru ni dit qu'un million et demi de personnes nées au Canada avaient émigré aux Etats-Unis dans les dix dernières années, comme l'honorable ministre laisse clairement entendre que je l'ai fait, dans son discours. Jamais pareille assertion n'a été faite par moi ni, autant que je sache, par aucun membre de la gauche ; j'avais, au contraire, émis maintes fois l'opinion que lorsque j'aurais les chiffres du recensement des Etats-Unis, ils accuseraient probablement une population totale d'origine canadienne aux Etats-Unis, d'environ un million, en 1890. Il paraît que, j'avais commis une légère erreur en plus. J'ai appris du bureau de la statistique de Washington—bien que je doute que le dernier rapport soit arrivé à la bibliothèque—que le nombre en était de 989,000 dont une certaine partie se composait de personnes originaires de Terre-Neuve. Je puis avoir été inexactement renseigné : L'honorable ministre porte leur nombre à 930,000, et je serais très heureux d'apprendre que les renseignements qui m'ont été fournis sont inexactes et que notre position n'est pas aussi mauvaise que je l'avais supposée. Mais on disait dans la même communication que, tenant compte des natifs de Terre-Neuve, qui naturellement sont compris dans le dénombrement des natifs de l'Amérique Britannique du Nord, l'augmentation du nombre des Canadiens de naissance s'élevait à 265,000, ce qui est exactement le chiffre que l'honorable monsieur a donné, et je suppose que quand nous aurons le chiffre total, on verra qu'il a raison de dire que l'augmentation apparente était de 265,000 et que je suis exact en citant le même chiffre.

Il y a aussi une autre citation que l'honorable monsieur n'a évidemment pas comprise. Une partie de l'accusation portée par moi et par ce côté-ci de la chambre, a toujours été que la politique du gouvernement a été telle qu'elle a chassé une très grande partie de la jeunesse et de la fleur de notre population, et que par là, notre peuple a souffert une perte nouvelle et plus lourde, que le chiffre réel d'augmentation a été réduit de beaucoup au-dessous de la proportion naturelle d'augmentation.

J'ai remarqué dans les observations faites par les journaux et par les partisans de l'honorable ministre, qu'il paraît y avoir une incapacité complète de comprendre ce que je croyais devoir être une vérité évidente, savoir : que l'augmentation réelle dans tout pays ne s'accorde pas nécessairement avec l'augmentation naturelle. Elle peut excéder de beaucoup l'augmentation naturelle dans certaines circonstances, de même qu'elle peut être considérablement moindre que l'augmentation naturelle dans certaines circonstances. Je jette les yeux sur un pays qui malheureusement, sous plusieurs rapports, offre un point de comparaison trop intime avec le nôtre. J'examine la condition de l'Irlande telle qu'elle est établie par le dernier recensement. Je suppose qu'il n'y a personne ici qui connaisse quelque chose des habitudes des paysans irlandais au sujet des mariages préma-